

Association Foyer Rural de Rousses
N° W481004118
Adresse : Mairie – Le Village – 48400 ROUSSES

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 janvier 2024

Membres à jour de leur cotisation : 61
Membres présents : 26
Membres représentés (pouvoirs) : 11

La réunion débute à 21h.

Ordre du jour :

- 1- Compte-rendu rapport moral et d'activité 2023
- 2- Compte-rendu financier 2023
- 3- Budget 2024
- 4- Renouvellement du Bureau de l'association
- 5- Adhésion 2024
- 6- Calendrier 2024
- 7- Questions diverses

Le quorum étant atteint, La Présidente, Christine GAUTHERON, souhaite la bienvenue, déclare l'Assemblée générale 2023 de l'association Foyer Rural de Rousses, ouverte.

- 1- Rapport moral présenté par Sylvie VALETTE. Voir annexe 1.
Rapport d'activité présenté par Claudie HERAIL
- 2- Rapport financier : Bilan2023 présenté par Sonia GONDRY.
- 3- Budget 2024 présenté par Sonia GONDRY.

Les rapports et budget sont approuvés et votés à main levée, à l'unanimité.

4- Renouvellement du Bureau

La Présidente informe l'Assemblée de la nécessité de renouveler le Bureau en raison du départ de trois de ses membres :

- . Christine GAUTHERON,
- . Sonia GONDRY,
- . Claudie HERAIL.

Quatre membres du Bureau acceptent de se représenter :

- . Maryse GARIT,
- . Evodie HERAIL,
- . Richard SPANO,
- . Sylvie VALETTE.

La Présidente propose de voter pour ces quatre candidatures à mainlevée, vote favorable à l'unanimité.

Un membre propose sa candidature :

. Daniel MEYNADIER.

La Présidente propose de voter à mainlevée, vote favorable à l'unanimité.

Les responsabilités seront définies lors de la prochaine réunion du Bureau, le jeudi 15 février à 19h.

Christine GAUTHERON, Présidente sortante, remet les clés du Foyer et de la boîte aux lettres ainsi que le cahier d'Eliette VALAT, anciennement Présidente. Sonia GONDRY, Trésorière sortante, remettra les documents comptables au prochain Trésorier.

Dans l'attente de la désignation du nouveau Bureau, et après déclaration approuvée par le Greffe des Associations à la Sous-Préfecture de Florac, Christine GAUTHERON et Sonia GONDRY conservent la signature pour l'association.

L'assemblée applaudit les membres du Bureau sortants, en signe de remerciement.

5- Adhésions 2024. Ce point n'a pas été traité.

6- Calendrier des activités 2024

Aucune décision n'avait été prise pour la période à venir afin d'en laisser la responsabilité à la nouvelle équipe. Cependant, au cours de l'Assemblée, une Soirée crêpes a été décidée et aura lieu le samedi 17 février à 20h30, chacun apportant crêpes, boissons, etc.

Christine GAUTHERON profite de ce temps pour expliquer que cela fut difficile pour les membres du Bureau de gérer toutes les animations sans la participation des adhérents pour certaines d'entre elles. Elle conclut en disant qu'elle restera Membre actif, s'impliquant dans la vie du Foyer par plaisir et non pas par obligation.

7- Questions diverses

Discussion à propos de la gestion du Foyer

Plusieurs points ont été soulevés concernant la gestion du Foyer, à savoir :

- La location du Foyer dont un état des lieux devrait être mis en place.

Christine GAUTHERON remercie le Conseil Municipal de la confiance accordée au Bureau du Foyer rural au travers de la gestion (location et planning) de cette salle municipale.

- Les problèmes liés au réfrigérateur qui fonctionne mal. Le non-respect des consignes d'utilisation – pourtant bien affichées – a entraîné plusieurs dégâts. Ce matériel devra être vidé, débranché, dégivré après chaque location.

- Le besoin de pouvoir stocker les denrées non périssables appartenant au Foyer, dans une armoire

2 sur 3

fermée à clé.

Autres points abordés

- Eliette VALAT demande combien de cartes ont été vendues. Evodie HERAIL précise que 44 cartes ont été enregistrées à la Fédération des Foyers Ruraux de Lozère.

Eliette VALAT regrette que toutes les informations concernant le Foyer ne soient pas distribuées dans les boîtes aux lettres et se plaint de ne pas les recevoir. Un effort d'affichage a été fourni et les membres du Foyer ne possédant ni adresse électronique, ni téléphone portable reçoivent les informations dans leur boîte aux lettres.

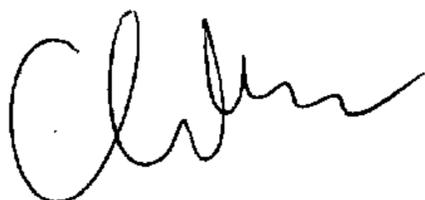
La réunion se termine à 22 heures.

La Secrétaire de séance,

Evodie HERAIL.

FOYER RURAL
48400 ROUSSES

La Présidente,



La Trésorière,



La Secrétaire,

